



## LA VILLE DE VOIRON RECRUTE

**Pour son conservatoire à rayonnement communal  
Un Directeur du conservatoire et de la Culture  
Poste permanent à Temps Complet - Direction de La Culture  
Cadre d'emploi des directeurs territoriaux d'établissement d'enseignement artistique /  
Professeurs territoriaux enseignement artistique /Catégorie A**

### Cadre et enjeux du service

Membre du Comité de direction de la Ville, le directeur de la culture et du conservatoire s'inscrit, sous l'autorité de l'adjoint en charge, dans le cadre de la politique culturelle de la ville de Voiron, du Projet Culturel de Territoire (PCT) et du projet d'établissement du conservatoire à rayonnement communal de Voiron.

Les enjeux de la direction sont :

- **la direction du conservatoire** avec pour mission l'ouverture à tous les publics conformément au PCT et au schéma d'orientation de l'enseignement artistique national de 2023, le développement de l'enseignement spécialisé musique et danse, celui des pratiques en amateurs, celui de l'éducation artistique et culturelle, la diffusion, la création, les partenariats et les réseaux.

- **la direction de la culture** : le directeur du conservatoire joue un rôle majeur de diffusion de la Culture à Voiron en animant, en parallèle de son poste, des dispositifs partenariaux bien établis : Le Voiron Jazz Festival, La Biennale Tous Créateurs, Le festival des Cultures Urbaines/Place Aux Jeunes, le L.O.V. (l'Orchestre du voironnais, qui permet aux élèves et enseignants du réseau des écoles de musique du voironnais de s'exprimer aux côtés d'artistes dans des créations au Grand Angle). La direction dispose d'une ressource particulière : un gamelan balinais.

### Missions

Piloter, gérer et animer le développement de l'équipement :

Définir, proposer et piloter le projet d'établissement en lien avec les orientations culturelles de la collectivité

Diriger le Voiron Jazz Festival

Assurer des activités pédagogiques ponctuelles : selon les besoins résiduels ou de remplacement ponctuel et les compétences de spécialité requises, assurer la direction d'un ensemble, ou d'un atelier, ou des cours.

Gestion administrative et financière proactive

Communication interne et externe

Gestion matérielle globale y compris sécurité ERP

Contribution à la mise en œuvre du projet culturel de l'équipe municipale et coordination de la politique culturelle de la ville et de ses événements

Coordination avec la Communauté d'agglomération pour les événements transversaux, Biennale tous créateurs et semaine tous créateurs, Festival des Cultures Urbaines, Livres à vous, événements à venir et politique d'Éducation Artistique et Culturelle.

Interlocuteur pour les partenaires institutionnels : ministères de la Culture de l'Éducation Nationale et de la politique de la ville, la Région, le Département et la CAF.

Référent technique pour les projets culturels des associations culturelles voironnaises.

### **Compétences et qualités requises**

Bonne connaissance du fonctionnement des établissements spécialisés et des collectivités territoriales.

Connaissance des enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques publiques du spectacle vivant et des enseignements spécialisés.

Évolution des pratiques amateurs et professionnelles.

Compétences managériales (y compris gestion/prévention de crise, VHSS, conduite de projet) et organisationnelles confirmées.

Capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse.

Maîtrise de la gestion budgétaire et administrative.

Connaissances en santé-sécurité au travail.

Hardiesse intellectuelle et capacités d'écoute, force de proposition, capacité à rendre compte et justesse de positionnement au sein d'une collectivité.

### **Contraintes**

Forte disponibilité sur toute la saison, résidence sur le territoire requise

Participation à certaines cérémonies publiques

Direction sécurité d'un ERP 3e catégorie RLN

### **Caractéristiques du poste**

- Poste permanent à temps complet - 37h30 heures hebdomadaires
- Lieu de travail : conservatoire de Voiron
- Rémunération : rémunération statutaire catégorie A, Régime indemnitaire, Allocation vacances, Complément indemnitaire annuel.
- Autres : carte déjeuner, prévoyance, participation mutuelle labellisée, association du personnel.

**Poste à pourvoir au 01/01/2026**

**Date limite de dépôt des candidatures : 21/09/2025**

**Postuler en ligne sur [www.voiron.fr](http://www.voiron.fr)**